

LA GAZETTE

Bulletin d'information mensuelle de
la Ligue de l'enseignement du Calvados



@Liguede l'enseignement



@Agathe Roger

Agir ensemble avec des partenaires

À l'intérieur :

P2 : Editorial

P3 et 4: Le DARE et le Jardin des Plantes

P5 : Le CAFAR : mutualiser pour former des bénévoles

P 6 et 7: Le Service civique

P 8 et 9: L'USEP, l'éducation nationale et la collectivité

P10: Séjours éducatifs et vacances

P11 : Action culturelle en milieu pénitentiaire

p 12 : Toutes sportives

Edito

La Ligue de l'enseignement et ses partenaires.

Qu'est-ce qu'un partenariat ? Pourquoi des partenariats ?

Quels partenariats ?

Un partenariat se définit comme une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un projet clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation commune.

Dans un partenariat associatif, des associations trouvent des partenaires divers pour partager leurs ressources, leurs compétences et leurs connaissances dans une entraide et une coopération mutuelles dans le but de concrétiser des projets d'intérêt commun de nature culturelle, artistique, citoyenne, écologique, éducative...

Un partenariat n'est pas une simple collaboration, mais doit être construit comme un système de coopération, complexe et singulier pour aller vers la création d'une œuvre commune, dans le cadre

d'une convention qui permet de formaliser, de préciser et de pérenniser l'implication de chaque partenaire sur une durée précise et sur des valeurs partagées.

Les avantages d'un bon partenariat sont multiples : partage de leurs compétences, de leurs réseaux et de leurs ressources en complémentarité, développement et motivation de leurs membres, confiance mutuelle et objectifs communs.

Etablir des partenariats permet à la Ligue de l'enseignement et à ses partenaires d'innover, de mutualiser des ressources et des compétences pour plus d'efficacité dans la réussite de ses projets vers des publics divers.

Nous avons souhaité dans ce numéro « spécial partenariats » mettre des coups de projecteurs sur des partenaires importants dans des champs d'intervention différents de la Ligue de Normandie sur le territoire du Calvados plus précisément, et souligner la diversité de nos partenaires selon les projets mis en œuvre.

Avec le Jardin des plantes, le DARE^o fait le choix de l'inclusion

Didier, vous êtes responsable de la Plateforme PATIP (Plateforme des Ateliers Techniques et de l'Insertion Professionnelle) du DARE André BODEREAU. Comment ça se passe quand vous commencez à travailler avec un partenaire que vous avez identifié ?

Par une réunion rassemblant tous les éducateurs du DARE pouvant contribuer au travail en partenariat avec les salariés du Jardin des plantes. Etaient autour de la table la directrice et deux responsables d'équipe du jardin des plantes, le responsable des ateliers techniques et de l'insertion professionnelle et quatre encadrants du DARE. On a eu l'occasion de visiter les lieux où nous pourrions intervenir et de voir les possibles quant aux activités proposées aux jeunes.



"Le partenariat au DARE André Bodereau est un préalable à la bonne marche de notre dispositif." P. Allizard, directeur

*"Le partenariat ?
C'est un apport mutuel"*

Didier Jean, responsable de la plateforme Ateliers professionnels

"Agir à notre niveau pour que notre société soit inclusive implique obligatoirement de travailler avec les acteurs du droit commun." P. Allizard, directeur

"Sur un territoire, le partenariat repose sur la collaboration, la coordination et l'engagement des différentes parties afin de créer un environnement où toutes les personnes, agissant de leurs capacités, ont la possibilité de participer pleinement à la vie sociale."



Nos partenaires principaux : Ville de Fleury/orne, Ville de Caen, Ecole Vieira Da Silva à Caen, Collège Senghor à Ifs, Lycée Oasis, FJT Oasis, FJT Notre Dame, FJT Robert Hème, ESAT APAJH et tous les autres ESAT du Calvados, IKEA, MAC Do, Distri Centers, Carrefour,...

Mais aussi :ASPTT Caen et LCBO pour le football, le club de Handball de Giberville, le tennis de table de Caen,...

- Le Dispositif d'Accompagnement et de Ressources André Bordereau accueille des jeunes en situation de handicap..

Les jeunes au Jardin des plantes

Le projet avec les jardiniers du Jardin des plantes s'est déroulé de mars à mai 2023. Les travaux possibles se sont montrés d'une grande diversité avec pour thématique « les butineurs » :

- Construction de 200 alvéoles imitant celle des ruches par l'atelier ITM (Initiation aux Travaux Manuels) sur le site de Fleury sur Orne. Mise en place de ces alvéoles fixées les unes aux autres jusqu'à une hauteur de deux mètres et entourant un massif du jardin des plantes avec en son centre des plantes mellifères.
- Plantation de plantes mellifères dans différents massifs du jardin des plantes par l'atelier de travaux horticoles.
- Conception de costume dessinés et construits par l'atelier couture. Il s'agissait de déguiser les quatre chérubins à l'entrée du jardin des plantes en butineurs. Costume de chauve-souris, d'abeille, de coccinelle et de papillon.
- Participation de l'atelier enseignement ménager qui a pu amener sur le jardin des plantes des sandwiches pour nos travailleurs.



- Signalisation de diverses plantes avec le nom et la provenance indiquée sur une carte par l'atelier ACCV (Atelier de Création et de Communication Visuelle). Ceci a été fait à l'aide d'une machine spéciale qui imprime des stickers qu'il faut ensuite écheniller ce qui est un travail très minutieux pour les jeunes accueillis sur l'atelier.
- A notre première journée de travail, nous avons été accueillis par la Directrice du jardin des plantes et une personne chargée de la communication pour la ville de Caen. Les jeunes ont senti alors l'importance de leur contribution à l'embellissement du jardin des plantes
- Pendant toute la période où les jeunes ont travaillé au jardin des plantes, les salariés de Caen ont accompagné nos jeunes dans les différentes activités.

Le Cafar* ou comment répondre à une commande institutionnelle

Le Cafar, c'est quoi ?

C'est le résultat d'une longue histoire qui a suivi différentes étapes pour répondre à une demande de l'Etat, en 2008, de former des bénévoles sur le territoire du Calvados, dans le cadre du dispositif national du Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFG).

Plutôt que de répondre seules, plusieurs associations ont décidé de se réunir pour mutualiser leur expertise et leurs forces. D'abord 4, puis 3 puis de nouveau 4 mais pas les mêmes, cette histoire est faite de mouvements liés aux personnes désireuses de travailler ensemble ou non.

Comment fonctionne cette association de partenaires associatifs ?

L'objectif est d'organiser ensemble des formations. Chaque personne doit avoir confiance en l'autre pour à la fois construire ensemble mais aussi remettre en question si besoin ce qui nous lie : le souhait de proposer une formation robuste éclairée par l'apport de chacun.

On s'interroge régulièrement pour savoir s'il faut introduire de nouveaux membres. On est parfois en désaccord. Il n'y a pas d'enjeu financier entre nous. Mais le Cafar continue parce que les personnes concernées le souhaitent et que l'objet qui nous unit a du sens.



Quentin BROGGI, CDOS



Arnaud VASSELIN, Ligue de l'enseignement

Formation organisée par le Collectif d'Acteurs pour la Formation Associative en Région



"Le partenariat c'est quand 2 acteurs ou plusieurs ont identifié des intérêts réciproques." Arnaud Vasselin

"La base d'un partenariat c'est la confiance, mais ça n'empêche pas les désaccords." Arnaud Vasselin

*Les membres du Collectif d'Acteurs pour la Formation Associative en Région (CAFAR): Le Comité olympique départemental du sport, La Ligue de l'enseignement de Normandie, Le Marchepied, S3A

Service civique : à deux c'est mieux

Unis-Cité, association créée en 1994, est experte et pionnière du Service Civique des jeunes en France, partenaire privilégié de l'Etat et des collectivités dans le déploiement de ce dispositif. A la fois militante d'un Service Civique de qualité pour toutes et tous, convaincue qu'il devrait faire partie du parcours de vie de tous les jeunes d'où qu'ils viennent et quel que soit leur projet d'avenir, elle agit chaque jour pour redonner aux jeunes, dans leurs diversités, leur envie et pouvoir d'agir.

Elle est à ce jour présente dans plus de 120 territoires en France métropolitaine et à La Réunion.

La Ligue de l'enseignement accueille des volontaires en Service Civique et propose à ses associations affiliées une intermédiation qui leur permet d'être accompagnées sur le projet d'accueil et le suivi de volontaires. La Ligue de l'enseignement de Normandie forme également ses volontaires ainsi que les volontaires d'autres structures dans le cadre de la Formation Civique et Citoyenne.

Avec Unis-Cité, La Ligue de l'enseignement porte l'animation d'une part importante du marché national de Formations des Organismes d'Accueil, dont les formations des tuteurs de volontaires en Service Civique font partie.



l@liguenormandie



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous

Entretien avec Gwenaëlle Beauvais (GB) Directrice territoriale Normandie d'Unis Cité et Alexandre Folliot (AF), coordinateur départemental jeunesse Manche responsable de mission Engagement des jeunes Ligue régionale de Normandie.

Qu'est-ce qui différencie les 2 organisations et quels avantages retirez-vous chacun de ce partenariat ?

GB : UC porte son action exclusivement sur la diffusion et la mise en œuvre du dispositif services civiques, la ligue de l'enseignement a une grande diversité de champs d'activités. En 2017, à son arrivée dans le Calvados, UC a pu s'appuyer sur la connaissance du réseau et des enjeux locaux de la Ligue. UC apporte sa plus-value sur le dispositif, la Ligue apporte sa connaissance du réseau normand et de la subtilité des enjeux locaux.

Il existe une confiance entre les 2 réseaux et entre les personnes qui travaillent ensemble, la même rigueur, la même envie que les choses se passent bien. La Ligue a eu un regard "curieux" à la création d'Unis Cités, nous travaillons dans la complémentarité, dans le dialogue.

"Etre partenaire, c'est travailler ensemble sur un enjeu commun. Avoir des échanges et des mutualisations pour avancer dans le même sens sur une problématique identifiée." Alexandre Folliot

AF : Pour la Ligue, le service civique est un outil parmi d'autres pour l'accompagnement de l'engagement des jeunes et les projets des associations. On se connaît depuis 2017 et on se connaît bien entre salariés des 2 organisations. Il peut y avoir des désaccords parfois sur certains sujets mais la recherche de la qualité des interventions auprès des jeunes reste la priorité pour nous deux. Bien entendu, sur certains points comme l'intermédiation ou la formation des volontaires, il y a des enjeux de « concurrences » entre nous mais cela se fait en bonne intelligence et en complémentarité.

GB : On le constate concrètement, lorsque nous travaillons ensemble nous démultiplions nos actions sur les territoires.

"Etre partenaire, c'est partager des valeurs, un projet, s'apporter un soutien mutuel." Gwenaëlle Beauvais

Depuis quand Ligue et Unis Cités sont-ils partenaires ?

GB : Le projet concret qui a réuni nos deux organisations c'est le chantier de la formation aux organismes d'accueil. Nous partageons les mêmes enjeux : aider au déploiement d'un dispositif qualitatif sur les territoires, notamment en apportant notre expertise et notre savoir-faire aux tuteurs-trices afin que les volontaires en Service Civique vive cette expérience citoyenne de la meilleure des façons. C'est plutôt une belle réussite, nous avons montré notre capacité à faire une proposition ambitieuse aux services de l'état sur ce dispositif.

AF : La Ligue et Unis Cités sont les 2 principales associations d'accueil de volontaires en services civiques en France. De ce fait, un partenariat national sur notamment la formation des tuteurs s'est créé. C'est ce prétexte de déploiement de ces formations au niveau régional et départemental qui nous a permis d'envisager des portes vers des collaborations autres que sur la formation des tuteurs service civique, notamment dans le Calvados. >>>>>>

Des temps forts dans le Calvados

11 décembre 2023 : rassemblement départemental des jeunes en Service Civique, initié par le comité départemental Service Civique dont la Ligue et Unis-cité sont membres. Cette année c'est Unis-cité qui porte l'organisation mais nous serons présents à leur côté dans l'animation de la journée.

Fin mai début juin 2024 : Tremplins Unis Cité, organisé par Unis Cité et soutenu par la Ligue qui envoie des bénévoles « coachs » à l'écoute des jeunes tout au long de la journée (150 jeunes/200 bénévoles).

4 juin 2024 : 450 volontaires rassemblés dans le cadre de la remise du Prix Liberté lors du Forum pour la Paix

>>>>>> GB : la délégation Unis Cité Normandie a été créée en 2016 et la Ligue fait partie des acteurs qui nous ont permis de prendre nos marques localement. Nous avons pu nous appuyer sur les formateurs-trices de la Ligue sur nos premières animations de formations ; et nous étions heureux de rendre la pareil quelques années plus tard quant à son tour, la Ligue voyait arriver de nouveaux salariés.

Si vous aviez des modifications à apporter, quelles seraient-elles ?

GB : Globalement, je note plutôt la fluidité et le plaisir des échanges et la chance que nous avons de pouvoir nous appuyer sur le réseau de la Ligue. Il y a un bémol, c'est le manque de temps que nous avons pour créer 1 fois dans l'année un rassemblement commun entre salarié.e.s des 2 organisations et avec d'autres réseaux sur le champ de l'engagement des jeunes.

Sur ces événements, les collègues prennent conscience que nous partageons les mêmes valeurs, très souvent, les moteurs d'engagement sont les mêmes. Cela nous rappelle que nous faisons partie du même mouvement et que nous représentons une force d'action importante sur les territoires.

AF : Nous avons organisé ce type d'évènement en 2018-2019 mais c'est resté sans suite pour plusieurs raisons (Covid, manque de temps) et c'est dommage car pour les salarié.e.s, c'est de l'interconnaissance de nos organisations, et c'est donner du sens à nos actions pour les jeunes sur la question « Pourquoi on s'engage ». On est au service de la même cause et on prend conscience de la force qu'on a quand on travaille ensemble. De plus ces rassemblements pourraient être soutenus par les services de l'état.

Un exemple sur Vire : l'Usep

L'action de l'Usep (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) s'inscrit dans celle, plus large, de la Ligue de l'enseignement, dont elle constitue la composante sportive scolaire. Inspiré par l'idéal humaniste et laïque de ce grand mouvement d'éducation populaire, son projet éducatif peut se résumer en une formule : « former des citoyens sportifs ».

Sur le secteur de Vire, l'affiliation d'écoles à l'Usep est ancienne (1989) mais la création récente de l'association USEP Vire Normandie qui regroupe les écoles concernées a relancé le partenariat.

La Ligue de l'enseignement du Calvados (LC) a rencontré Michael Cardinne, délégué USEP 14 (MC), Monsieur Simon, de la ville de Vire (M. S) et Caroline Hébert, enseignante et présidente de l'Usep Vire Normandie (CH).

Pour vous qu'est-ce qu'un partenariat ? Que recherchez-vous en priorité dans un partenariat ?

M. S. : Coopérer en vue d'un objectif commun, partager les compétences, les moyens.

CH : C'est une collaboration où chacun apporte un plus à l'autre. Nous recherchons donc à travers le partenariat à obtenir des compétences que nous n'avons pas.

Qu'est-ce qui rapproche vos 2 structures ? Qu'est-ce qui les différencie ?

MC : La mise en place de projets sportifs et pédagogiques. L'association USEP Vire Normandie est affiliée à USEP 14 et Vire Normandie est une communauté de communes, partenaire privilégiée sur le secteur.

M. S. : Les valeurs éducatives du sport. Le fonctionnement différent entre une collectivité territoriale et une association.

CH : Ce qui nous rapproche : le sport. Ce qui nous différencie : l'association d'écoles est différente d'une association départementale: l'une est une association qui regroupe en majorité les pratiquants (élèves) alors que l'autre regroupe me semble-t-il plus les organisateurs.

"Ce partenariat quadripartite fait vivre au quotidien le projet USEP et le rend accessible aux élèves de la communauté de commune VIRE NORMANDIE." Michaël Cardinne, délégué Usep



Comment ce partenariat a-t-il été mis en place ? Depuis quand ? A l'initiative de qui ? Quels étaient les termes du contrat de partenariat ? Objectifs, mise en œuvre, suivi, évaluation...

MC : Ce sont les liens entre le conseiller pédagogique de Circonscription Education Physique et Sportive, M. NEEL et la commune de Vire, depuis 7 ans je dirais. L'association Vire Normande a fait une demande de subvention, et la ville a mis à disposition les infrastructures, des moyens humains et financiers. Depuis 14 ans que je suis à L'USEP, la présence du CPC EPS, représentant de l'éducation nationale, dans le projet USEP Vire Normandie a toujours été un atout permettant le lien entre les institutions et un élément facilitateur pour rapprocher les différentes écoles afin qu'elles s'engagent dans le projet USEP.

La participation active de M. NEEL à ce projet a permis de faire exploser le nombre d'écoles entrant à l'Usep et ainsi la participation d'un plus grand nombre d'élève aux rencontres sportives mais aussi sur d'autres projets comme la laïcité, l'encadrement d'une rencontre par les élèves...

"C'est une collaboration où chacun apporte un plus à l'autre. Nous recherchons donc à travers le partenariat à obtenir des compétences que nous n'avons pas." Caroline Hébert, enseignante



“Coopérer en vue d'un objectif commun” M. Simon, ville de Vire

La reprise de la présidence et l'engagement de Caroline HEBERT, enseignante et directrice de l'école de TRUTTEMER LE GRAND a permis de pérenniser le projet sur le secteur et de continuer son développement pour atteindre plus de 1000 licenciés USEP à VIRE NORMANDIE. Tout ceci n'aurait pu se faire sans le soutien sans faille et très actif de la communauté de commune VIRE NORMANDIE depuis de nombreuses années.

Ce partenariat quadripartite fait vivre au quotidien le projet USEP et le rend accessible aux élèves de la communauté de commune VIRE NORMANDIE.

M S. : A ma connaissance il n'y a pas de convention de partenariat USEP / Vire Normandie. Cependant les actions sur le territoire visant à promouvoir la pratique sportive sont toujours soutenues par la collectivité (mise à disposition des équipements, de matériel etc..)

CH : L'adhésion de nos écoles à l'association USEP (qui date de 1989) relancée par un conseiller pédagogique et création de l'association USEP Vire Normandie.

Quels avantages retirez-vous chacun de ce partenariat ? Quel est le rôle de chaque partenaire ?

MC : La participation des écoles de Vire Normandie au planning Usep et la participation de toutes les écoles (même si elles ne sont pas affiliées à l'Usep) aux rencontres athlétisme. Les subventions pour l'association et la mise à disposition des salles et des terrains de sport. L'Usep 14 et l'Usep Vire Normandie organisent les rencontres sportives.

M S. : la mise en place de manifestations sportives pour les élèves des écoles de Vire Normandie contribuant ainsi à leur éducation sportive. L'USEP pour la compétence technique et d'organisation, la collectivité pour la mise à disposition des moyens.

CH : Un enrichissement des propositions sportives.

Si vous aviez des modifications à apporter, quelles seraient-elles ?

M S. : Avoir un temps d'échange entre structures pour définir les objectifs de chaque année scolaire sur le territoire de Vire Normandie.



©usep



©usep



©usep

Séjours éducatifs et vacances : en lien avec les acteurs du territoire

Philippe, tu es le directeur du centre d'hébergement des Tamaris à Asnelles. Peux-tu nous parler des partenaires avec lesquels tu travailles ?

Il y a différents types de partenaires : certains sont plus liés à notre histoire ou à nos liens. Par exemple, le club de char à voile qui se trouve à Asnelles est un partenaire historique qui remonte à 35 ans. Nous partageons notre volonté de proposer des activités sportives accessibles à tous et toutes. Ca ne s'arrête pas à un chèque !

On a eu aussi un autre partenaire historique, le Mémorial de Caen. En 1991, on a créé un itinéraire pour la paix, dans le cadre des classes découvertes. A cette époque, un enseignant détaché travaillait au Mémorial et proposait des conventions pédagogiques sur ce thème. Ces conventions ont cessé depuis avec la disparition des enseignants détachés. Mais on continue à proposer ce parcours pour la paix avec nos propres animateurs.



Philippe Caever, directeur des Tamaris



char à voile devant le centre



Accueil au Mémorial

Il existe d'autres partenaires obligés dans le cadre de l'offre touristique ?

Oui, bien sûr, on échange régulièrement avec Calvados Tourisme, Bayeux intercom ou encore STM (Seules Terre et Mer). On partage une communication commune envers les touristes, les groupes qui cherchent des hébergements. On a des échanges de service réciproques. On participe aux réunions avec tous les acteurs du tourisme dans le département, mais aussi dans le Bessin plus particulièrement avec les différents Pays.

Est-ce que des acteurs privés sont aussi parties prenantes ?

On peut parler de partenaires quand EDF et son comité d'entreprise ont une convention avec nous pour nous envoyer depuis 1996 des familles en vacances l'été auxquelles l'entreprise propose par choix des activités culturelles, en particulier du spectacle vivant de qualité. D'ailleurs, ils viennent aussi aux Marines, à Ouistreham. (centre également géré par la Ligue). Faire que le vacancier ne soit pas ou pas seulement un consommateur mais participe activement à ses vacances.

On est aussi partenaire de nos voisins, les Tourelles, un concurrent privé mais avec lequel on a des échanges de services pour garantir le meilleur accueil pour des groupes importants.

"Le partenariat c'est un échange, même s'il y a un côté commercial, c'est d'abord un échange." Philippe Caever

Coordonner l'action culturelle en milieu pénitentiaire

Comment ce partenariat spécifique a-t-il été mis en place ?

Le SPIP (1) est un partenaire opérationnel. Il organise, il est le co-pilote du travail des coordinations car la culture est de la compétence du SPIP avec le soutien technique et professionnel de la Ligue à travers les missions de coordination. Il est notre interlocuteur direct dans la bonne mise en œuvre des missions de nos collègues. Nous avons une relation contractuelle et apportons une prestation basée sur un appel à marchés.

Depuis quand ? A l'initiative de qui ? Quels étaient les termes du contrat de partenariat ?

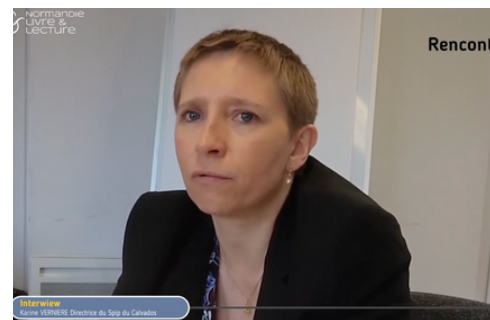
Le 1er marché date de 2018 et a été renouvelé en 2022. Il est à l'initiative de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes soit l'Etat. La « mise à disposition » de la RH pour des missions de coordination culturelle au sein des SPIP pour la mise en œuvre d'une programmation culturelle au sein des Etablissements pénitentiaires.



Alexis Fradet, responsable des coordonnateurs



Projet Demain, avec le Musée de Normandie, 2022



Karine Vernière, directrice SPIP 14

Mais je précise qu'avant l'appel à marchés, nous avons organisé des ciné-clubs et des projections de films avec le réseau Génériques (réseau cinéma de la Ligue de l'enseignement de Normandie) au Centre Pénitentiaire de Caen et au Centre de Détention d'Argentan.

Quels avantages retirez-vous de ce partenariat ? Quel est le rôle de chaque partenaire ?

Une forme de visibilité auprès des partenaires institutionnels et culturels mais c'est de plus en plus difficile auprès de l'institution judiciaire..



Scanner le qr code pour voir l'interview de Karine Vernière, directrice du Spip du Calvados, sur la profession de coordonnateur culturel en milieu pénitentiaire, 2021

"Aujourd'hui, on ne pourrait plus se passer des coordonnateurs."

K Vernière

"C'est une relation de confiance qui repose sur la volonté de communiquer et d'intégrer la Ligue dans les prises de décisions qui la concerne. Il y a la volonté de l'Etat de sécuriser notre action sur une période donnée."

Alexis Fradet

(1) Spip: Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation qui est présent dans chaque département. L'action culturelle dans l'établissement pénitentiaire relève de sa compétence.

« Toutes sportives »

Un projet UFOLEP avec le centre socio-culturel et la Caisse des Allocations Familiales de la Grâce de Dieu

Que signifie « être partenaire » pour vous ?

Pour l'UFOLEP 14, être partenaire signifie établir une collaboration étroite avec d'autres organisations, telles que des clubs sportifs, des établissements éducatifs, ou des associations, dans le but de promouvoir l'éducation physique, le sport et les activités de loisirs. En ce qui concerne notre partenariat avec le centre socio-culturel de la Grâce de Dieu, il s'agit d'une collaboration étroite centrée sur la thématique cruciale des femmes, une préoccupation majeure dans notre société contemporaine. Cette alliance vise à travailler de manière intimement coordonnée sur des initiatives visant à soutenir et à promouvoir le bien-être, l'autonomie et l'épanouissement des femmes, offrant ainsi des réponses pertinentes aux défis actuels de notre société.

Quand a été mis en place le partenariat et sur quel projet ?

Le partenariat a été établi il y a quelques années (2017) à travers une convention collective dans le cadre d'un projet visant à développer des initiatives sportives communautaires sur les différents centres socio-culturels CAF et en direction des publics de la petite enfance, du sport en famille et des femmes, principalement.

Quelle évaluation faites-vous de ce partenariat ?

Nous évaluons positivement le partenariat de par la croissance des programmes, de la participation accrue de la communauté, et de l'atteinte des objectifs éducatifs et sportifs fixés lors de la création du partenariat.



Qu'est-ce qui différencie les 2 organisations et quels avantages retirez-vous chacun de ce partenariat ?

La différenciation entre l'UFOLEP 14 et ses partenaires pourrait résider dans son expertise en matière d'éducation physique laïque. Les avantages pour chaque organisation (CS/ CAF/et Ufolep) pourraient inclure le partage de ressources, une promotion mutuelle, l'expansion des programmes sportifs et l'amélioration de l'accès à des activités physiques pour la communauté locale.

Si vous aviez des modifications à apporter, quelles seraient-elles ?

Des modifications potentielles pourraient inclure l'ajustement des programmes en fonction des besoins changeants de la communauté, l'exploration de nouvelles opportunités de partenariat, ou des ajustements dans la répartition des responsabilités pour optimiser l'efficacité de la collaboration.

LA GAZETTE

Bulletin d'information mensuelle de
la Ligue de l'enseignement du Calvados

!INFOS PRATIQUES

- Si vous souhaitez, vous aussi, nous envoyer un article, une photo, l'actualité de votre association, contactez-nous avant le 15 pour que ce soit publié à la fin du mois
- Pour vous abonner ou demander une version papier
- Pour vous inscrire à des ateliers
- Pour donner vos avis, conseils, idées de publication

CONTACTEZ-NOUS

La Ligue de l'enseignement du Calvados
16, rue de la Girafe BP 85091
14078 Caen cedex 5

 02 31 06 11 21

 federation14@laliguenormandie.org

 www.federation14.laliguenormandie.org

Directeurs de la publication : *Timothée Gendrin,
Caroline Tassart et Annie Ysebaert, co-présidents*

A qui s'adresse la Gazette ?

Aux associations affiliées, aux Junior associations, aux mairies du Calvados, aux écoles, aux collèges et lycées du Calvados, aux IEN et à la Dasen. Mais aussi aux élu.e.s bénévoles, aux personnels de la Ligue, aux services civiques ainsi qu'aux associations de parents d'élèves, aux partenaires et amis...

FÉDÉRATION CALVADOS

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire